

22 mai 2018

## Didier Guillaume rejoint le groupe RDSE



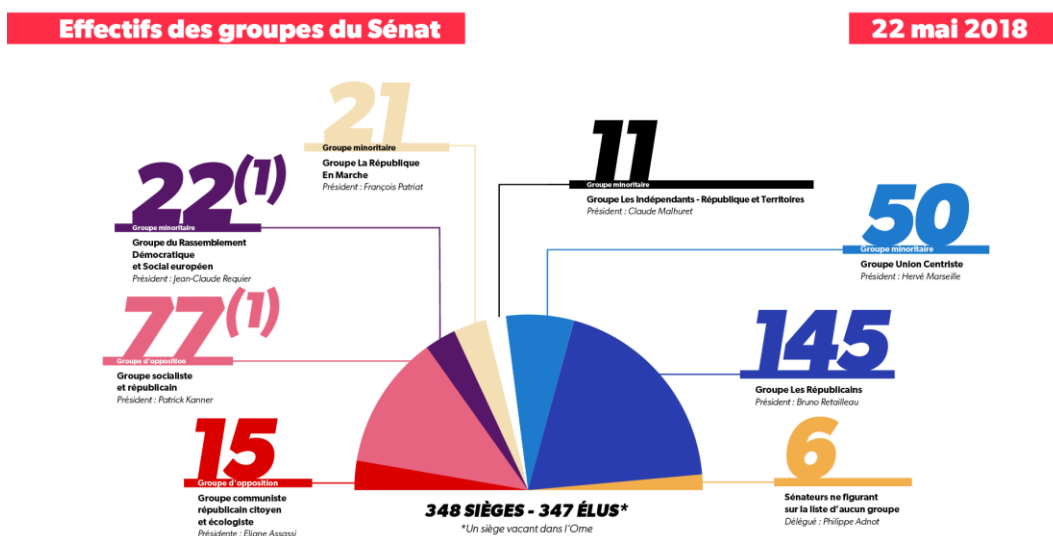
A l'occasion de leur réunion hebdomadaire, le 22 mai, les sénateurs RDSE ont accepté, à l'unanimité, que Didier Guillaume, sénateur de la Drôme, rejoigne le groupe.

Jean-Claude Requier, Président du RDSE a déclaré « nous sommes heureux d'accueillir Didier Guillaume car nous partageons un grand nombre d'idées et de valeurs », rappelant que « notre Groupe a pour règle d'assurer à tous ses membres une totale liberté d'expression, de décision et de vote. »

Si le groupe RDSE est un « espace de liberté » ses membres se retrouvent autour des grands « principes républicains, de leur attachement à l'État de droit, aux libertés publiques, aux Droits de l'Homme et du Citoyen, au progrès social, au développement durable et au respect des lois dans une République de droits et de devoirs. » comme inscrit dans sa déclaration politique.

Elu fortement attaché à son territoire, Didier Guillaume fut maire de la commune de Bourgade-Péage pendant 9 années (de 1995 à 2004). En 2004, il devient président du conseil général de la Drôme, dont il était membre depuis 1998. Il exerce ces fonctions jusqu'en 2015. Aux élections sénatoriales de septembre 2008, il est élu Sénateur, dès le premier tour de scrutin et est réélu, en 2014.

Le groupe RDSE compte désormais 22 sénateurs (20 membres et 2 sénateurs rattachés), il devient donc, le 4<sup>ème</sup> groupe du Sénat, en termes d'effectifs.



(1) M. Didier GUILLAUME (Drôme) adhère au groupe du Rassemblement Démocratique et Social européen.